

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)

**Février 2017**

### **Editorial**

*C'est l'Hiver,*

Le mois de Janvier qui se termine a été très froid. Plus de 3 semaines avec des températures négatives avec parfois un vent du Nord assez soutenu qui a contribué à la formation d'importantes congères de neige à plusieurs endroits.

Cette rigueur a entraîné une vie au ralenti chez certaines personnes notamment les personnes âgées.

Je voulais, au travers de cet éditorial, remercier les personnels techniques ainsi que Monsieur N. Anguenot pour tout le travail réalisé afin que les rues, les trottoirs, les parkings soient le plus accessibles à tous.

Très peu de personnes se sont plaintes de difficultés de circulation. J'ai essayé de répondre au plus près aux différentes demandes reçues. Par grand froid, on sait que mettre du sel sur les routes ne sert à rien. J'ai demandé aux personnels techniques de remplacer le sel par du gravier lorsque cela était possible.

Pouvait-on faire mieux ! Je ne le pense pas ! En hiver, la nature est très belle, les paysages sont magnifiques, mais c'est vrai les contraintes existent et il faut y faire face.

Février et Mars sont également des mois d'hiver, j'espère qu'à La Chandeleur l'hiver ne reprendra pas vigueur ...

Bien à Vous

Frédéric Salvi

# Les échos du conseil municipal

## **Conseil du jeudi 26 janvier 2017**

Convention d'objectifs et de moyens avec les Francas du Doubs : la précédente convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2016, il convient d'en établir une nouvelle jusqu'en 31 décembre 2019. Ce projet de convention est approuvé par 12 voix pour.

Déplacement de la salle des mariages : certains membres de la famille proche du mariage prévu le 29 avril prochain sont des personnes à mobilité réduite. La salle de mariage actuelle étant inaccessible à ces personnes, il convient de déplacer ce lieu à la salle René Tatu. 12 voix pour.

Tarifs de vente de bois de chauffage : il reste des surplus des coupes 2015/2016, il est proposé de vendre ce bois. Futaies de charme et divers : 5 € TTC. Branchages de chêne : 3 € TTC. 12 voix pour.

Aide aux communes - Convention relative à l'évolution du dispositif et à la mise en place de nouveaux services communs entre la CAGB, ses Communes membres et certains syndicats de Communes : 12 voix pour approuver le projet, pour acter que les tarifs soient fixés et actualisés par délibération du Conseil Communautaire du Grand Besançon, pour adhérer au niveau 2a (0,30 € / habitant / an).

Adhésion à l'Agence Technique Départementale : 12 voix pour approuver les statuts, pour décider d'adhérer à l'AD@T, pour désigner Monsieur le Maire pour représenter la Commune à l'assemblée générale de l'AD@T.

Avenant n° 1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent : 12 voix pour approuver cet avenant modifiant la liste originelle des membres.

Suite au dernier recensement, la population de Nancray est de 1 260 habitants.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Barbara KURTZMANN, François MOREL, Monique RAMEL, Daniel ROLET, Jean SANCEY-RICHARD et Stéphane SAUCE.

Excusé ayant donné procuration : Norbert ANGUENOT.

Excusée : Anouk PRETRE.

Absents : Valérie GERENT et Cédric ROBERT.



# La vie associative

## TENNIS : TLN

### Championnat de France : l'aventure continue pour les +35 ans Hommes

Dimanche 22 Janvier 2017 :

- Match par équipes contre SENS (BOURGOGNE)

#### 1<sup>er</sup> tour du Championnat de France par équipes +35 ans

1<sup>er</sup> déplacement en Championnat de France par équipe de nos +35 ans Hommes à Sens en Bourgogne. L'accueil fut admirable et irréprochable : hôtel, restaurant et cours d'entraînement proches des courts de tennis.

L'équipe adverse présentait un groupe plus faible que le nôtre mais proche quand même en termes de classement avec 3/6 15/1 15/1 15/1.

Nous avons commencé nos matchs le matin par une température difficile à -8° et sur terre battue, surface qui ne nous avantage pas beaucoup.

Mais cet avec brio que nous avons remporté la victoire 3/1.

1 : Nicolas GUILLAUME 2/6 face à Fabrice TACUSSEL 3/6 gagne 6/0 6/2 en faisant un match très solide du fond du court et en débordant régulièrement son adversaire avec sa vitesse de frappe.

2 : Leslie DEMILIANI 3/6 face à Guillaume MALZY 15/1 gagne 6/2 6/0 : l'adversaire s'était sacrifié car il pensait être le moins solide des 3 15/1.

3 : Yan LOUCHET 15/2 face à Emmanuel YANTUNEZ 15/1 perd 6/4 6/1. Revenant de blessure et avec peu d'entraînement Yan a fait ce qu'il a pu sur un adversaire extrêmement solide du fond du court et utilisant énormément de grands lifts très hauts.

4 : Cédric MYOTTE-DUQUET 15/1 face à Christophe DELIEZ gagne 6/2 6/3. Enorme match de Cédric qui maintenant s'oriente vers un jeu ultra agressifs avec de nombreux service et retours volées parsemés d'amortie. Bref un excellent match sous forme de rouleau compresseur vers l'avant qui a porté ces fruits et nous a permis de ne pas faire le double.

Un grand merci à Laurent PIQUARD pour son soutien en prenant régulièrement de nos nouvelles étant blessé.

Nous remercions aussi énormément tous ceux qui nous ont envoyé des messages de soutien pour cette rencontre.

- **VICTOIRE DIMANCHE 27 JANVIER A DOMICILE**

### Championnat de France +35 ans hommes : LE TLN crée l'exploit

Après sa victoire à SENS la semaine dernière, Leslie DEMILIANI et ses coéquipiers recevaient ce dimanche 29 janvier l'équipe de Colombier (club de Chamalières, vers Clermont-Ferrand) pour le compte des 16<sup>ème</sup> de finale du championnat de France. Bien que moins bien classés que leurs adversaires du jour, nos joueurs, emmenés par le duo DEMILIANI-GUILLAUME, réussissaient à gagner deux simples sur quatre, ce qui donnait au double un caractère décisif. A l'issue d'un match magnifique et indécis, notre double s'imposait sur le score de 3/6 6/0 et 10/6 au super tiebreak dans le 3<sup>ème</sup> set ; menés 6-2, nos joueurs alignaient huit points d'affilée, pour le plus grand plaisir des dirigeants du club et des spectateurs présents.

Simples:

GUILLAUME Nicolas (2/6) bat MARTINATTO Alexandre (-2/6) 6/2 6/3

DEMILIANI Leslie (3/6) bat ROUSSEAU Clément (2/6) 6/4 6/4

LOUCHET Yan (15/2) perd contre BARRIER Matthieu (2/6) 6/1 6/0 ...

MYOTTE DUQUET Cédric (15/2) perd contre GRAIL Jean Pascal (3/6) 6/1 6/2

Double :

DEMILIANI-GUILLAUME battent ROUSSEAU-BARRIER 3/6 6/0 10/6

**Félicitations à nos joueurs et merci aux arbitres et spectateurs présents lors de cette rencontre**

Prochain rendez-vous, le **26 février à 9h00 à NANCRAY** pour les 8<sup>ème</sup> des finales contre Montrouge



---

*ACTUALITE DES MOIS DE NOVEMBRE 2016 A JANVIER 2017*

---



---

**TOURNOI DU CLUB : 5 NOVEMBRE 2016**

---

**Défi réussi !...merci à tous !!!**

Si on pouvait avoir légitimement quelques craintes quant à notre capacité à accueillir un si grand nombre de judokas (411 participants exactement alors que nous sommes d'habitude entre 250 et 280), cette journée, démarrée pour certains dès 7h30, aura été une totale réussite grâce à une organisation réactive et surtout à l'investissement de tous nos bénévoles.



Alors un grand merci :

- aux judokas et à leurs coachs qui se sont tous exprimés avec combativité et dans un excellent esprit, avec une pensée spéciale pour nos amis suisses de La Chaux de Fonds et polonais de Nowa Sól et de Wrocław qui ont avalé les kilomètres pour pouvoir nous rejoindre et pour les clubs régionaux qui ont participé pour la 1ère fois à notre tournoi tels que Delle, Vesoul ou encore Etuz-Cussey.
- à Olivier (même pas le temps de manger) et Pierre-Loup, nos professeurs
- à nos sponsors pour leur indéfectible soutien financier ou logistique (Aaaah....Jérôme et son escabeau magique)
- aux parents et amis qui sont venus bénévolement nous apporter leur aide indispensable au stand "crêpes - boissons" ou dans l'organisation sportive,
- aux familles d'accueil de nos hôtes polonais.

---

### **CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : 6 NOVEMBRE 2016**

---

Alexandre GLEJZER et ses copains de l'AJBD 21-25 remportent la 1<sup>ère</sup> édition de cette nouvelle compétition (ex-championnat de Franche-Comté rebaptisé suite à la fusion des régions).

---

### **TOURNOI DE CLERMONT FERRAND : 19 NOVEMBRE 2016**

---

3<sup>ème</sup> place pour Alexandre GLEJZER qui confirme son appartenance à l'élite française.

---

### **PIERREFONTAINE-LES-VARANS : 4 DECEMBRE 2016**

---

La relève, encore timide, commence à faire parler d'elle à l'image de Maëlys et Maxime FAVRE qui terminent à la 3<sup>ème</sup> place du tournoi.

---

### **TOURNOI DE MORTEAU : 11 DECEMBRE 2016**

---

Maëlys FAVRE confirme ses bons résultats en se classant 3<sup>ème</sup> de la compétition.  
Maxime FAVRE, quant à lui, doit se contenter de la 5<sup>ème</sup> place.

---

### **CHAMPIONNAT DE FRANCHE-COMTE UNSS : 14 DECEMBRE 2016**

---

Alexandre GLEJZER et ses copains du Pôle Espoir se qualifient pour le Championnat de France UNSS.

---

### **FETE DE NOEL : 16 DECEMBRE 2016**

---

Seule une poignée de parents s'est déplacée pour partager ce moment convivial et apprécier les démonstrations effectuées par leurs enfants. Ces derniers ont pu également s'exercer au kendo, un art martial japonais qu'est venu nous présenter le Budo Kendo Besançon. Un grand merci à eux pour leur présence et la qualité de leur prestation.



## 18 DECEMBRE 2016 : une nouvelle ceinture noire au club



Manu MARCHE a réussi ses 2 dernières épreuves et est donc devenu ce dimanche 18 décembre ceinture noire. Un beau résultat qui vient récompenser 2 années de préparation. Il suit ainsi son partenaire et ami Boris ONCLE, ceinture noire depuis juin. Matthieu JULLERAT et Hervé ULAS n'ont malheureusement pas validé l'UV 2 qu'ils représenteront en fin de saison. Denis a profité du cours de jujitsu pour remettre à Manu MARCHE (à gauche) une belle ceinture noire. La séance fut suivie évidemment de l'incontournable arrosage.

## 15 JANVIER 2017 : CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL BFC JUNIORS

Nicolas GLEJZER (AJBD 21-25), qui, en raison de ses études, a mis le judo entre parenthèses, s'est qualifié à Quétigny pour la demi-finale du Championnat de France en remportant ses 3 combats (2 ippons, 1 waza).

## 21 JANVIER 2017 : TOURNOI DE FRANCE CADETS

### Yes, he Cannes !

Après son frère Nicolas la semaine dernière, c'est à Alexandre GLEJZER (AJBD 21-25) de s'illustrer en terminant 3ème du Tournoi de France à Cannes, compétition qui réunissait les meilleurs judokas français de sa catégorie. Cette performance le qualifie directement pour le championnat de France qui aura lieu le 15 avril prochain à Ceyrat (Puy-de-Dôme).

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Alexandre représentera l'AJBD 21-25 à la Coupe d'Europe Espagne à Fuengirola les 17 et 18 février prochains.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :

[www.judoclubnancray.fr](http://www.judoclubnancray.fr) et [www.facebook.com/judoclubnancray](https://www.facebook.com/judoclubnancray)

Sportivement vôtre JPG



Donner son sang,  
c'est offrir la vie.

   
www.dondusang.net

**UN PEU DE SANG DONNE = UNE VIE SAUVÉE**

**COLLECTE 2017 SALLE DU MARAIS à SAONE :**

**13 MARS, 29 MAI, 31 JUILLET, 30 OCTOBRE**

## Club Activités Loisirs Nancray

En ce début d'année, je vous présente mes vœux sincères et chaleureux de bonheur et santé en ayant une pensée pour toutes celles et ceux qui sont dans la peine ou frappés par la maladie.

Notre club compte aujourd'hui 120 adhérents dont 72 nouveaux arrivants depuis avril 2015 qui ont permis d'abaisser la moyenne d'âge à 72 ans. Il est à noter que 40% des adhérents ont moins de 70 ans.

Au cours de notre assemblée générale du 05 janvier devant 70 personnes, nous avons fait **le bilan 2016** mais aussi et surtout présenté **les activités 2017 :**

- 04 mars : repas moules-frites au restaurant du Plateau
- Courant mars : formation aux premiers secours avec Jean-Marc Deschamps
- 05 avril : repas grenouilles à Champlive
- 20 avril : visite du centre de maintenance du tramway (organisation : club de Mamirolle)
- 20 au 24 mai : Croisière sur le Rhin (organisation FAR25 : Fédération des Associations de Retraités du Doubs)
- 12 juin : sortie Peugeot Sochaux avec le club de Fontain (fabrication 3008 et Musée)
- 15 juin : après-midi récréatif des clubs du secteur du Plateau à Bouclans (cartes et concours de pétanque)
- 17 au 24 juin : séjour à Evian (FAR25)
- 19 juin : sortie à Gérardmer avec la société Florilège
- 30 juin : festival des chorales des clubs d'anciens du département à Gilley (FAR25)
- 02 au 11 septembre : séjour à Blériot-Plages (FAR25)
- 05 octobre : repas de l'amitié pour les clubs du secteur à Mamirolle
- 13 octobre : fête de l'amitié organisée pour tous les clubs du département par la FAR25 à Pontarlier
- Courant décembre : marché de Noël en Alsace avec arrêt à Montbéliard au retour
- Autre activités en cours de programmation : conduite Age et Santé avec AG2R et prévention autonomie avec la FAR25.

Pour terminer, je précise que :

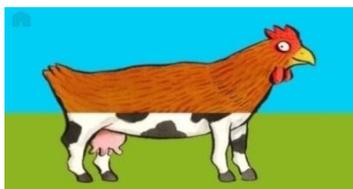
- chaque jeudi après-midi de septembre à juin, 25 à 35 personnes jouent aux cartes ou à la pétanque (en fonction de la météo)
- Chaque lundi après-midi de mars à novembre : marche découverte (départ 13h30 Place de la Mairie)
- Chaque vendredi toute l'année selon la météo (après-midi ou toute la journée) : marche active

Si vous êtes en retraite et si vous souhaitez participer à nos activités, vous pouvez adhérer au CALN pour 17€ / an (contact René Mougins au 06 79 18 10 33).

Jean-Pierre MARTIN, Président.

TELETHON 2016 : les fonds collectés le 2 décembre dernier se montent à 1 380 €.

MERCI à tous les participants.



## Pêle-mêle

### • THEATRE

*A vos Masques* **THEATRE**  
TRouPE DE MAMIROLLE

présente  
Une pièce d'Anny DAPREY et Jean-Claude MARTINEAU

**il court  
il court  
le muret**

Mise en scène de Jean PETREMENT

Le samedi 11 février à 20H30 à la salle du Vaizot, au profit du service pédiatrique du CHRU de Besançon, la compagnie "A vos masques" de Mamirolle propose la pièce de théâtre "Il court il court, le muret" de Anny Daprey et Jean-Claude Martineau, mise en scène par Jean Pétrement :

" Les querelles de voisinage sont fréquentes entre les Derouin et les Nobet et le simple muret surmonté d'un grillage qui sépare leurs jardins, ne suffit pas à arrêter les manifestations de mauvaise humeur des deux protagonistes. Si encore, le mur était droit... Mais non ! Les cinq centimètres trop à droite sur dix mètres de long ont relancé une vieille rancune, aux causes inconnues, datant de leurs parents respectifs. Comment faire pour que ces deux ennemis jurés puissent s'entendre un jour ? L'arrivée de deux médiatrices envoyées par Julien Courbet n'arrangera rien à l'affaire, pas plus que la fugue de Germaine Derouin. De tentative de hold-up en déprime, de machiavélisation du conflit en coalition féminine, de Pinot en Riesling... le conflit s'enlise et il faudra un événement inattendu pour qu'enfin le climat s'apaise de chaque côté du muret... Mais Derouin et Nobet sont-ils vraiment réconciliables ?... "

- Europe

L'Europe est aujourd'hui au cœur du débat. C'est légitime, le débat démocratique est un enjeu central du projet européen. Encore faut-il qu'il se construise sur des réalités. La construction européenne donne lieu à toute sorte d'idées fausses qui alimentent rumeurs ou fantasmes...

## Avec l'Euro, tout a augmenté, sauf mon pouvoir d'achat ! Vraiment ?

### L'euro a permis de limiter la hausse des prix

Depuis l'introduction de l'euro, l'inflation (la hausse des prix chaque année) a diminué en Europe et en France. Avant l'euro, l'inflation en France pouvait atteindre des **niveaux très élevés**, jusqu'à plus de 10 % dans les années 80. Depuis l'euro, la hausse des prix n'a **quasiment jamais dépassé 2 % par an**. Les prix n'ont donc pas augmenté plus vite depuis qu'on utilise l'euro: **c'est même l'inverse qui s'est produit !**

### Le prix de la baguette a augmenté moins vite que les salaires

Prenons un exemple emblématique: le prix de la baguette. Un an avant l'introduction de l'euro, la baguette coûtait environ 4,3 francs, soit 0,64 euro. Aujourd'hui, la baguette coûte en moyenne 0,87 euro (5,7 francs), soit **une augmentation de 2 % par an**... mais les salaires aussi ont augmenté ! Le SMIC horaire était de 6,67 euros en 2001. Il est aujourd'hui de 9,61 euros, **soit une augmentation de 3,1 % par an**. Le pouvoir d'achat (comparaison de l'évolution des revenus et des prix) n'a donc pas baissé suite au passage à l'euro.

### Pourquoi a-t-on l'impression que les prix ont augmenté ?

Même si les chiffres démontrent le contraire, les Français ont l'impression que les prix ont augmenté avec l'euro. Ce sentiment vient notamment de la tendance à oublier les «**vrais**» **prix en francs**: beaucoup de personnes pensent que la baguette coûtait 1 franc avant le passage à l'euro. Or, elle en valait plus de 4 ! La baguette à 1 franc, c'était dans les années 70.

On a aussi tendance à **ne pas tenir compte** de la hausse des salaires et à **ne pas voir les prix qui diminuent**. Ainsi, même si le prix de la baguette a augmenté (modérément), celui des pâtes a baissé.

De plus, le fait que le prix de **certains produits achetés très fréquemment** par les consommateurs (essence, nourriture) a effectivement augmenté au moment de l'introduction de l'euro - mais pour d'autres raisons (variations du prix des matières premières au niveau mondial par exemple) - renforce cette fausse impression.

[Stephane.sauce@gmail.com](mailto:Stephane.sauce@gmail.com)

## Réforme de la sortie de territoire des mineurs

[La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme](#) et le décret du [2 novembre 2016](#) ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

A compter du 15 janvier 2017, tout mineur résidant habituellement en France devra être porteur, en plus d'une pièce d'identité, passeport, titre de voyage... d'une Autorisation de Sortie du Territoire pour sortir du territoire français s'il voyage sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale ceci quelle que soit sa nationalité.

L'Autorisation de Sortie du Territoire est complétée par l'un des titulaires de l'autorité parentale et remise au mineur accompagné de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale précisée dans l'imprimé cerfa n° 15646\*01.

L'imprimé cerfa n° 15646\*01 est à votre disposition au secrétariat de mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## ETAT CIVIL 2016

### TABLE DES NAISSANCES 2016

BOBIVSKY Romy	23/05/2016
BOURDENET Clément	19/11/2016
BOURDIER Anabel	23/07/2016
BOURDIER Justine	30/08/2016
BRUN Clémentine	18/12/2016
CARRY Ethan	04/04/2016
FAFULOVIC Lenis	08/08/2016
FEUVRIER-ETEVENARD Charlotte	18/01/2016
HEYBERGER Lénaël	11/10/2016
JABER Mohamed	05/03/2016
LABBACI Valentino	30/06/2016
MARANDET Victoire	22/12/2016
MOREAU Armand	17/08/2016
PERRIGOT Léon	10/03/2016
POINTURIER Pierre	23/07/2016
ROBERT Benjamin	15/04/2016
ROBERT Joris	06/11/2016
SERMENT Marlène	29/11/2016
TOUBIA Paul	24/04/2016

## TABLE DES MARIAGES 2016

GASHI Feim et RABEARIMANANA Fanjanirina	3 décembre 2016
GÉNEAU Rémi et SAUCE Marie-Georges	27 août 2016
LABBACI Philippe et GAUTHIER Laura	24 septembre 2016
MONNOT Nicolas et JACQUIN Marie	13 août 2016
PRUDENT Gilles et JUIF Martine	2 avril 2016

## TABLE DES DECES 2016

GALLIOT Odette née PEGEOT	03/07/2016
HUMBERT Henri	25/01/2016
MESLANS Jean Loup	31/07/2016
VIAL Joël	02/03/2016



## Les prochains rendez-vous

- 17 mars : dégustation littéraire à la bibliothèque - 20h30- ouvert à toutes et tous.

### REPAS DES ANCIENS LE 17 DECEMBRE 2016



33 ans séparent ces 2 photos de Paul GURNAUD. La 1<sup>ère</sup> est extraite du 1<sup>er</sup> bulletin municipal publié en juin 1983. La 2<sup>ème</sup> a été prise lors de son anniversaire le 30 décembre 2016.



VOEUX DU MAIRE LE 14 JANVIER 2017

